

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/09/2014

**Délibération n° D-2014-354**

Acquisition de parcelles de terrain en bord de Sèvre, pour  
préservation de la biodiversité  
(CE n°4 et 5)

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action  
Foncière**

**Acquisition de parcelles de terrain en bord de Sèvre,  
pour préservation de la biodiversité  
(CE n°4 et 5)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les propriétaires des parcelles mitoyennes cadastrées section CE n°4 de 280 m<sup>2</sup> et CE n°5 de 284 m<sup>2</sup>, formant un ensemble de 564 m<sup>2</sup>, bordant la Sèvre, près du chemin du Pissot, ont proposé de les céder à la Ville.

Ces parcelles présentent un intérêt certain dans la mesure où, en raison de leur situation, elles constituent des espaces connexes au fleuve. Elles s'intègrent dans la trame bleue que constitue le cours d'eau, et jouent un rôle important en terme de continuité écologique (déplacement des espèces, zone de refuge). Elles s'inscrivent dans l'ensemble de parcelles reliées à la Sèvre, appartenant à la Collectivité.

A terme, cet ensemble qui pourra être complété par d'autres acquisitions, permettra à la Ville de mettre en œuvre des modes de gestion cohérents, efficaces, préservant activement les continuités écologiques. D'où l'intérêt d'acquérir les parcelles CE 4 et 5.

Un accord est intervenu pour une acquisition au prix de 1 563 €.

Les crédits sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles CE n°4 et 5 au prix de 1 563 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT